

Communiqué de presse

Mardi 29 juillet 2008

Signal négatif pour le commerce international

economiesuisse regrette le résultat de la réunion ministérielle qui s'est tenue à Genève

Réunis en conférence ministérielle à Genève, les représentants des membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ont pas pu se mettre d'accord sur les modalités de la libéralisation des échanges. La volonté politique était insuffisante pour parvenir à un compromis et les divergences trop importantes dans les deux dossiers clés que sont les produits industriels et agricoles. economiesuisse regrette cet état de fait et craint que la conclusion du cycle de Doha soit une nouvelle fois reportée, notamment à cause de processus électoraux en cours dans certains pays membres importants. Cela affaiblirait la crédibilité de l'OMC et aurait pour effet de rendre encore plus attrayants les accords de libre-échange bilatéraux.

La Suisse est une des économies les plus fortement imbriquées dans l'économie mondiale. Elle gagne un franc sur deux à l'étranger. Les réglementations mises au point à l'OMC créent des conditions-cadre stables et contraignantes et protègent nos entreprises du protectionnisme et de la discrimination. Il faut saluer les autres formes de libéralisation du commerce, comme l'amélioration de l'accès au marché au sein de certains Etats ou la conclusion d'accords ramenant les droits de douane à zéro pour certains secteurs, sans perdre de vue qu'elles ne sauraient remplacer le système commercial multilatéral. Bien qu'aucune percée ne se soit produite à Genève, economiesuisse continue de soutenir les négociations menées dans le cadre de l'OMC. L'économie suisse demande au Conseil fédéral de s'engager à l'avenir aussi au niveau multilatéral pour l'avancée des négociations dans le cadre du cycle de Doha en faveur de l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits industriels et les services, ainsi que pour les facilitations du commerce.

Parallèlement, il s'agira, d'une part, d'achever rapidement les négociations bilatérales en cours en vue de la conclusion d'accords de libre-échange et, d'autre part, d'étendre avec détermination ce réseau d'accords. Dans le choix des partenaires commerciaux, il est nécessaire de définir des priorités en tenant compte de l'importance économique de ces pays pour la Suisse et de l'ampleur des pratiques discriminatoires actuelles et futures. La conclusion rapide d'un accord de libre-échange avec le Japon et avec les Etats du Golfe de même que l'ouverture de négociations avec les pays du groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) constitue une priorité pour l'économie suisse.

Pour toutes questions :

Gregor Kündig

Téléphone : +41 (0)79 755 97 75

gregor.kuendig@economiesuisse.ch